



AVIS AUX PERSONNES INTERESSEES

DEMANDE DE PRIX

DENEIGEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

POUR LES SAISONS HIVERNALES 2024-2025, 2025-2026 ET 2026-2027

La Municipalité de L'Isle-aux-Coudres demande des prix pour le déneigement de certaines de ses infrastructures municipales pour les saisons hivernales 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027, à savoir :

1. Trottoirs (secteur Saint-Bernard);
2. Bornes fontaines (secteurs Saint-Bernard et Saint-Louis);
3. Stationnement de l'usine de filtration d'eau potable;
4. Stationnement de la caserne incendie;
5. Stationnements avant et arrière de l'édifice municipal;
6. Site des Moulins de l'Isle-aux-Coudres;
7. Halte du Pilier;
8. Stationnement de l'ancienne usine de filtration d'eau potable;
9. Accès et stationnement de l'étang d'oxydation;
10. Virée municipale dans le chemin des Cèdres;
11. Stationnement du garage municipal;
12. Virée d'autobus sur chemin de l'Islet - Stationnement du Parc de la Roche à Caya.

Les personnes intéressées devront déposer leurs prix concernant le déneigement des infrastructures municipales qui les intéressent, sur les bordereaux prévus à cet effet, **au plus tard le 4 septembre 2024, à 12h00**, au bureau de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres situé au 1026, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres (Québec) GOA 3J0, à l'attention de Madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière. Le document de demande de prix est disponible au bureau municipal ou directement sur le site Internet de la municipalité au www.municipaliteiac.ca.

Donné à L'Isle-aux-Coudres, province de Québec, ce 20 août 2024.

Pamela Harvey, notaire, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière